

**MC/2284**

**Original : anglais  
4 novembre 2009**

**QUATRE-VINGT-DIX-HUITIEME SESSION**

---

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR  
SOUMISE PAR LE FORUM EUROPEEN DE LA JEUNESSE (YFJ)**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR  
SOUMISE PAR LE FORUM EUROPEEN DE LA JEUNESSE (YFJ)**

1. Par lettre datée du 8 avril 2009, dont une copie est reproduite à l'annexe I, le Secrétaire général du Forum européen de la Jeunesse (YFJ) a présenté une demande officielle visant à l'obtention par son organisation du statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM. La réponse du Directeur général, datée du 30 octobre 2009, est reproduite à l'annexe II. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui prévoit que le Conseil peut admettre à ses réunions, à leur demande, des organisations internationales, gouvernementales et non-gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, en qualité d'observateurs.
3. Un projet de résolution approprié sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

**LETTRE DATEE DU 8 AVRIL 2009 ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE GENERAL  
DU FORUM EUROPEEN DE LA JEUNESSE (YFJ) AU DIRECTEUR GENERAL DE  
L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur le Directeur général,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous adresser la demande du Forum européen de la Jeunesse (YFJ) visant à obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Créé en 1996, le YFJ réunit 99 organisations membres, dont 38 conseils nationaux de jeunesse et 61 organisations non gouvernementales internationales de jeunesse, qui sont eux-mêmes des fédérations d'organisations de la jeunesse. Il réunit des dizaines de millions de jeunes de toute l'Europe, dont il représente les intérêts communs auprès de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et des Nations Unies (le YFJ jouit du statut consultatif auprès du Conseil économique et social depuis 1998).

Les principes fondamentaux qui régissent le fonctionnement du Forum européen de la Jeunesse et de ses organisations membres sont, entre autres, la représentation, la démocratie interne, l'indépendance, l'ouverture et l'intégration.

L'action menée par le YFJ dans le domaine de l'égalité et des droits de l'homme est plus particulièrement axée sur les groupes de jeunes les plus défavorisés, notamment les jeunes migrants, les jeunes femmes, les jeunes ayant des possibilités réduites, etc. Le Forum européen de la Jeunesse a élaboré l'année dernière une politique sur la migration et les jeunes, qui traite notamment de l'intégration des migrants, de la thématique migration et développement, de la migration de main-d'œuvre, du regroupement familial, de la santé des migrants, etc. Une campagne a été menée à propos du Pacte européen sur l'immigration et l'asile ainsi que de la Directive européenne relative aux normes et procédures communes applicables dans les Etats membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier. Le YFJ coopère en outre avec le bureau de l'OIM à Bruxelles sur un projet concernant la santé sexuelle et génésique des jeunes migrants.

Le plan de travail 2009-2010 du YFJ, adopté par le Conseil des membres en novembre 2008, accorde à la migration une place prioritaire dans le cadre de l'action en faveur des droits de l'homme. Plus particulièrement, le Forum européen de la Jeunesse s'efforcera d'améliorer la participation et l'intégration des jeunes migrants et des jeunes issus d'un milieu migrant.

L'un des volets de l'action du YFJ consistera à donner aux jeunes migrants et aux jeunes issus d'un milieu migrant les moyens de représenter leurs intérêts. A cet égard, il facilitera la

création et/ou le renforcement d'organisations de jeunes migrants. Un autre volet de son action vise à améliorer l'intégration de ses organisations membres, notamment à renforcer leur capacité d'être à l'écoute des jeunes issus d'un milieu migrant.

En conclusion, je tiens à souligner que le statut d'observateur permettra au Forum européen de la Jeunesse de tirer profit de l'expérience considérable que possède l'OIM dans le domaine de la migration, d'envisager de nouvelles possibilités de coopération, d'entretenir des relations avec d'autres organisations de la société civile, et de traiter de questions particulières influant sur la vie des jeunes migrants et des jeunes issus d'un milieu migrant.

Dans l'espoir que la présente demande recevra un accueil favorable, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire sur le Forum européen de la Jeunesse et ses activités.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DU 30 OCTOBRE 2009 ADRESSEE PAR LE DIRECTEUR GENERAL DE  
L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS  
AU SECRETAIRE GENERAL DU FORUM EUROPEEN DE LA JEUNESSE (YFJ)**

Monsieur le Secrétaire général,

Je me réfère à votre lettre du 8 avril 2009 par laquelle vous exprimez le souhait d'obtenir pour le Forum européen de la Jeunesse (YFJ) le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

J'ai pris bonne note de la coopération engagée à ce jour entre nos deux organisations, en particulier avec le bureau de l'OIM à Bruxelles, de l'action du YFJ en faveur des droits humains des jeunes migrants et des jeunes issus d'un milieu migrant, ainsi que du souhait du YFJ d'envisager d'autres possibilités de coopération dans le domaine de l'aide humanitaire.

Soyez assuré que les dispositions nécessaires seront prises pour que votre requête soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil de l'OIM, qui se tiendra à Genève du 23 au 26 novembre 2009. Un document présentant formellement votre requête sera diffusé prochainement à tous les Etats Membres et observateurs de l'Organisation. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire ainsi que de plus amples informations, notamment en ce qui concerne les questions de procédure relatives à la participation à la session du Conseil.

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu la requête du Forum européen de la Jeunesse sollicitant le statut d'observateur. C'est pourquoi, je tiens à vous exprimer ma profonde satisfaction à la perspective des liens plus étroits qui vont se nouer entre nos deux organisations.

[Formule de politesse]